

Définition Arcature : (n.f.) Série de petites arcades ayant essentiellement une vocation décorative. Une arcature est dite aveugle lorsqu'elle n'offre aucune ouverture.

Il s'agit d'un dérivé du terme arcade, provenant de l'italien arcata (arcade). Il ne semble pas présent en français avant le XIXe siècle. On le trouve notamment chez l'abbé Migne (1851):
« On donne communément le nom d'arcature à un système de petites arcades qui ornent les murailles des grands édifices. »



© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation

© CF&FT